



**Fédération Musicale
du Brabant Wallon**

NUMÉRO 52

JANVIER - FEVRIER 2026

Presto



Le Brabant wallon



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Le Mot de l'O.A.

Mesdames,
Messieurs,
Chers amis lecteurs,

L'Organe d'Administration vous présente ses meilleurs vœux de bonheur et de bonne santé, à vous tous et à vos familles.

Que 2026 vous procure joie et prospérité dans votre travail et dans vos sociétés.
Une première organisation en ce début d'année et espérons ne pas en rester là :

- Le concours « Jeunes Solistes » aura lieu le 7 mars 2026 à l'Académie de Jodoigne.
Il est encore possible de s'y inscrire avant le 30 janvier.
- La demi-finale francophone USM 2026, aura lieu le 19 avril 2026 à l'académie de Waterloo et la finale nationale sera organisée au Conservatoire Royal de Mons le 10 mai 2026.

La collaboration entre la Fédération Musicale du Brabant wallon et le Jardin du Père Nebel à Beauvechain, a permis d'assurer une belle ambiance avec huit de nos sociétés.
Après ce succès, rendez-vous est déjà pris pour décembre 2026.

L'Organe d'Administration vous remercie de votre confiance et vous prie de croire Mesdames Messieurs, chers amis lecteurs à l'assurance de notre amitié la plus sincère. Bonne lecture !

Organe d'Administration

Président

Aurélien Hennebel
0471 65 25 68

Secrétaire

Christiane Vincent
0477 32 22 30

Trésorier

Pascal Hanquinaux
0475 37 13 38

Conseiller musical

Philippe Lambert

Rencontre provinciale

Le 12 décembre dernier, nous avons rencontré M. Benjamin Goes, député provincial, ayant dans ses compétences la culture.

“Très heureux d'avoir pu rencontrer les représentants de la Fédération Musicale du Brabant wallon ! J'ai pu en apprendre davantage sur les besoins du secteur mais aussi découvrir de nouvelles choses sur leurs activités!”



Le saviez-vous ?

Les sociétés instrumentales et chorales souhaitent régulièrement honorer leurs membres les plus assidus en leur remettant une décoration relative à leur fonction et au nombre d'années de pratique musicale ou de participation à la vie de la société. La FMBW met à votre disposition des décorations dès 10 ans de pratique.



Pour paraître dans le prochain numéro

Envoyez-nous vos articles, agenda ou petites annonces
avant le 27 février 2026.

→ info.fmbw@gmail.com

Notre messe de Sainte-Cécile

La traditionnelle messe célébrant Sainte-Cécile a été organisée le 7 décembre dernier en collaboration avec

l'Ensemble Instrumental "Le Réveil Tillycien".

Merci à l'Ensemble Musical de Beauvechain et

à la Fanfare Royale Sainte-Barbe & Saint-Laurent pour leur présence.



MUSIC COMPANY

Nous vous proposons un assortiment d'instruments:
Cuivres & bois, pianos digitaux, batteries et accessoires.
Entretien et réparation aux meilleurs prix.



Rink 30 - 1600 Sint-Pieters-Leeuw
+32 (0)2 377 72 29

www.music-company.be

Décembre en musique !

Merci à huit de nos sociétés affiliées pour leur participation à notre dernière activité de l'année 2025 à Beauvechain.



Ensemble Musical de Beauvechain



Band 1357



Ensemble instrumental " Le Réveil Tillycien"



Philharmonie Royale Concordia d'Ottignies





Renouveau Musical de Genappe



Fanfares de Néthen-Wez



Société royale "Les Fanfares d'Orp"



Fanfare Royale de Dongelberg





CONCOURS "Jeunes solistes" 2026



Samedi 7 mars 2026

à 14h



Académie de Musique Jodoigne

Place Dr. Lodewijck 19
1370 Jodoigne

ENTREE GRATUITE

Venez nombreux soutenir nos jeunes talents !

Catégories : bois - cuivres - percussions

Niveau « Intrada » : A partir de F3, F4 ou 3 années de pratique de l'instrument

Niveau « Sonatine » : A partir de F5 ou 5 années de pratique de l'instrument

Niveau « Sonate » : A partir de Q2 ou T1 ou 7 années de pratique de l'instrument

Niveau « Concerto » : A partir de Q4, T3 ou 9 années de pratique de l'instrument

Demi-finale le 19 avril 2026 à l'Académie de Waterloo

Finale Nationale le 10 mai 2026 au Conservatoire royal de Mons



Fédération Musicale du Brabant wallon ASBL
N.E.0458-423-780
Rue Auguste Goemans 20A -
1320 Beauvechain
info.fmbw@gmail.com





Concours « Jeunes solistes 2026 » de la Fédération du Brabant

Samedi 7 mars 2026

Académie de Musique – Jodoigne
19, Place Dr. Lodewijckx – 1370 Jodoigne

Formulaire d'inscription à envoyer **avant le 30 janvier 2026** à la Fédération Musicale du Brabant par mail au secrétariat : info.fmbw@gmail.com

Nom (majuscules) : Prénom :

Adresse : n° :bte :

Code postal : Localité :

Téléphone : GSM :

Email : Date de naissance :

Instrument : Académie de

Je souhaite m'inscrire dans la catégorie (*) au niveau (*)

- | | | |
|-----------------------------------|--------------------------------|--|
| ☐ Bois | ☐ Intrada | A partir de F3, F4 ou 3 années de pratique de l'instrument |
| ☐ Cuivre | ☐ Sonatine | A partir de F5 ou 5 années de pratique de l'instrument |
| ☐ Percussions | ☐ Sonate | A partir de Q2 ou T1 ou 7 années de pratique de l'instrument |
| | ☐ Concerto | A partir de Q4, T3 ou 9 années de pratique de l'instrument |

Je joins au présent document une photocopie de ma carte d'identité (recto-verso) ainsi que la preuve du versement du droit d'inscription de 15 € (quinze euros)
sur le compte de la FMBW : BE30 0012 6149 5811 (+ mon nom en communication)

Programme :
.....
.....

Je souhaite être accompagné par l'accompagnateur officiel du concours (*) O oui O non

J'autorise – Je n'autorise pas (biffer une des mentions)

la reproduction audio-visuelle de ma prestation dans le cadre du concours (prestations, remise des prix, etc.).

Merci d'envoyer par e-mail la partition Soliste (pour le jury) nous nous chargeons des copies, et la partition Piano pour ceux qui prennent l'accompagnateur officiel.

Date : Signature du participant :

Signature des parents (pour les mineurs) :

(*) Cochez la case adéquate

CONCOURS « Jeunes Solistes » - 2026

Règlement

I. Organisation générale.

Le concours « Jeunes Solistes – 2026 » est organisé en Brabant wallon par la Fédération Musicale du Brabant wallon FMBW avec l'appui d'un groupe de travail (ci-dessous appeler « Commission d'organisation du concours ») composé de membres de la FMBW et de personnalités du monde musical.

L'objectif de ce concours est de promouvoir les instruments à vent et les instruments de percussion, et d'en encourager l'apprentissage.

Le concours « Jeunes Solistes – 2026 » sera organisé à l'Académie de Musique de Jodoigne – Place Dr Lodewijckx, 19 – 1370 Jodoigne.

Le concours comprend trois catégories : bois, cuivres et percussions.

Chaque catégorie comporte quatre niveaux : « Intrada », « Sonatine », « Sonate » et « Concerto ». Chaque niveau correspond à des degrés d'études en académie de musique ou à un nombre d'années de pratique de l'instrument.

Niveau « Intrada »	A partir de F3, F4 ou 3 années de pratique de l'instrument
Niveau « Sonatine »	A partir de F5 ou 5 années de pratique de l'instrument
Niveau « Sonate »	A partir de Q2 ou T1 ou 7 années de pratique de l'instrument
Niveau « Concerto »	A partir de Q4, T3 ou 9 années de pratique de l'instrument

Le concours « Jeunes Solistes » en Brabant wallon 2026 constitue l'épreuve éliminatoire indispensable pour participer au Concours Sonatina 2026. Celui-ci s'articule en trois étapes distinctes et complémentaires, lors desquelles le candidat présente le même programme.

- Le concours « Jeunes Solistes » en Brabant wallon 2026 organisé par la FMBW à Jodoigne, le samedi 7 mars 2026 ;
- La demi-finale francophone du Concours Sonatina USM 2026 organisée par l'USM (Union des sociétés musicales de la Fédération Wallonie-Bruxelles) le dimanche 19 avril 2026 à l'académie de musique de Waterloo, et lors de laquelle seront évalués les candidats sélectionnés lors des épreuves éliminatoires organisées dans chaque province (maximum 5 par fédération) ;
- La finale nationale du Concours Sonatina 2026 rassemblera jusqu'à 30 candidats : maximum six sélectionnés par la FOEDEKAM (Fédération de la Communauté germanophone), maximum quatorze par VLAMO (Fédération de la Communauté flamande) et maximum dix par l'USM (Union des Sociétés Musicales de la Fédération Wallonie-Bruxelles).

Le candidat présente une seule œuvre dont la durée approximative correspond au temps prévu pour le niveau :

Niveau « Intrada »	2 à 5 minutes
Niveau « Sonatine »	3 à 8 minutes
Niveau « Sonate »	4 à 10 minutes
Niveau « Concerto »	5 à 12 minutes

Le programme peut comporter des œuvres avec ou sans accompagnement de piano. Les accompagnements avec CD ne sont admis que pour la catégorie « percussions ».

Les candidats de la catégorie « percussions » peuvent présenter un ou plusieurs instruments de leur choix sans toutefois dépasser le temps prévu pour le niveau.

V. Déroulement.

Pour le 30 janvier 2026, le candidat devra envoyer à la FMBW sa partition ainsi que l'accompagnement piano pour le jury et le pianiste à l'adresse mail info.fmbw@gmail.com. Le jour de l'épreuve chaque candidat doit apporter l'original imprimé des partitions. Les épreuves du concours sont toujours publiques. Elles se déroulent par niveau suivant le présent règlement. Les organisateurs du concours prennent les frais des droits d'auteur (SABAM) à leur charge.

Le concours prévoit un accompagnateur « officiel ». Les partitions devront lui parvenir impérativement avant la date limite d'inscription c'est à dire le 30 janvier 2026.

Le candidat peut faire appel de sa propre initiative à un accompagnateur de son choix et à un tourneur de pages. Les frais éventuels sont alors à la charge du candidat. Pour la catégorie « percussion » l'éventuel appareil de diffusion est amené par le candidat. Si la durée dépasse le temps prévu pour le niveau, le jury peut interrompre la prestation. A l'exception de l'accompagnateur musical retenu par le candidat et un éventuel tourneur de pages, aucune personne n'est autorisée à prendre place sur scène avec le candidat. Les horaires fixés par les organisateurs ne peuvent en aucun cas être modifiés, sauf décision du président du jury au moment de l'épreuve.

VI. Jury.

Le jury sera composé d'un président assisté de trois membres.

Les membres du jury sont des pédagogues et musiciens professionnels. Ils sont désignés par la Commission d'organisation du concours.

Un représentant de la fédération au sein de la Commission d'organisation assiste (sans voix délibérative) aux délibérations et assure le secrétariat.

Après chaque niveau, le président et chaque membre du jury remplissent un document comportant des critères précis d'évaluation et notent individuellement et secrètement chaque candidat. Leurs notes sont ensuite additionnées et la moyenne est calculée. Toute note qui dépasse de plus de 10 % cette moyenne est ramenée aux limites de cette moyenne. Une moyenne pondérée est alors établie. Seuls les cas limites sont délibérés.

II. Inscription.

L'inscription au concours se fait par l'envoi des documents suivants :

- le formulaire d'inscription mentionnant la catégorie et le niveau, dûment complété et signé. Les mineurs d'âge doivent faire contresigner ce formulaire par la personne responsable.
- une photocopie recto-verso de la carte d'identité.
- la preuve du paiement du droit d'inscription de 15 € (quinze euros), payable au plus tard le 30 janvier 2026, par transfert bancaire sur le compte de la FMBW : BE30 0012 6149 5811 avec en communication le nom du candidat.

Ces documents doivent être envoyés à la FMBW ASBL par mail au secrétariat : info.fmbw@gmail.com. Si certains documents font défaut à cette date, la candidature ne sera plus acceptée.

En complétant le formulaire d'inscription, le candidat (ou la personne responsable pour les mineurs d'âge) accepte que les données à caractère personnel le concernant, et collectées à cette occasion, soient traitées par la FMBW. Ces données sont traitées uniquement dans le but de le contacter et de lui communiquer les informations utiles dans le cadre du concours. Conformément à la loi relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel, le candidat peut exercer un droit d'accès, de rectification et de suppression des informations qui le concernent et ce, par courriel à l'adresse info.fmbw@gmail.com

III. Conditions générales de participation.

Le concours est ouvert à tous, sans limite d'âge. Les candidats doivent cependant être domiciliés en Fédération Wallonie-Bruxelles. Ils peuvent être inscrits ou non dans une école ou académie de musique, ou être autodidactes.

Le candidat ne peut avoir fréquenté, à la date d'inscription, les cours d'un institut supérieur d'enseignement artistique « en Belgique ou à l'étranger », sauf dans le cadre du programme « Jeunes Talents ». Dans ce cas, il ne peut s'inscrire qu'au niveau « Concerto ».

Le candidat qui a obtenu un résultat avec plus de 80 % des points dans un niveau, ne peut pas s'inscrire dans le même niveau les années suivantes.

IV. Programme.

Le programme sera choisi dans le répertoire correspondant à chaque niveau (disponible sur demande au secrétariat info.fmbw@gmail.com). Les œuvres ne figurant pas dans ce répertoire seront soumises à l'approbation de la commission d'organisation du concours. Une fois approuvé, le programme ne pourra plus être modifié pour les éventuelles étapes suivantes.

VII. Recours.

Le refus d'exécuter l'une des œuvres ou des extraits d'œuvres prévues au programme entraînent la disqualification du candidat.

Les décisions du jury sont sans appel.

Aucun recours relatif aux conditions d'organisation, au déroulement ou aux résultats du concours ne peut être admis. Le fait de participer au concours implique l'acceptation sans réserve des clauses du présent règlement. Tous les cas qui n'y sont pas prévus seront tranchés par la Commission d'organisation du concours.

VIII. Droit de propriété intellectuelle et droit à l'image.

Les candidats indiquent sur le formulaire d'inscription s'ils autorisent la reproduction ou la diffusion éventuelle de leur prestation, dans leur totalité ou en partie, sous n'importe quelle forme et support (publication papier, site Web, chaîne Youtube, page Facebook, Instagram, etc.) par la fédération ou par un tiers désigné par elle et ce, sans limite de temps.

IX. Prix.

Un candidat qui a obtenu au moins 80 % est proclamé « lauréat » du concours « Jeunes Solistes – 2026 ». Un certificat de participation est attribué à tous les autres candidats.

Pour chaque niveau, trois prix seront attribués pour toutes catégories d'instruments confondus (bois, cuivres, percussions) :

- premier prix : un montant de 75 euros
- deuxième prix : un montant de 50 euros
- troisième prix : un montant de 25 euros

La remise des prix aura lieu, à l'issue du concours, après les délibérations du jury. Les cinq lauréats qui, dans chacune des fédérations de l'USM auront obtenu les cotations les plus élevées, représenteront leur fédération à l'épreuve organisée par l'USM « Sonatina » le dimanche 13 avril 2026 au Conservatoire Royal de Liège, et l'épreuve nationale le dimanche 18 mai 2026 à la Musikakademie d'Eupen. Les montants des prix seront versés sur les comptes ayant payé les droits d'inscriptions.

Tous les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du secrétariat de la FMBW : Fédération Musicale du Brabant wallon, l'adresse mail info.fmbw@gmail.com

In memoriam

Bien triste jeudi sur les hauteurs de Virginal que le 27 novembre 2025, La Royale Harmonie Communale de Virginal disait adieu à l'un de ses piliers, musicien et membre du comité durant plus de 50 années, Monsieur Jacques Givron.

Clarinettiste et saxophoniste de talent, reconnu parmi les musiciens amateurs de l'ouest de la province, Jacques s'éteint paisiblement à Nivelles le weekend précédent.

Figure incontournable de la vie virginaloise à plusieurs titres, Jacques a marqué celles et ceux qui l'ont connu par un sens du service inaltérable, certes caché souvent sous un abord plutôt rugueux, sans doute pour mieux dissimuler un grand cœur.

Le président de l'harmonie, Michel Detry, a prononcé quelques mots d'hommage, tout comme Pierre Berghmans, chef honoraire, qui représentait la Royale Fanfare Sainte-Cécile de Braine-le-Château, dont Jacques était membre également depuis une vingtaine d'années et qu'il a tout aussi longtemps représenté auprès de la Fédération Musicale du Brabant Wallon.

La troisième société à laquelle Jacques a consacré du temps, le Renouveau Musical de Genappe, était représentée par sa présidente, Arlette Cange-Godalier.

Ses compagnons de pupitre n'oublieront pas les très nombreuses heures, les innombrables prestations, les moments amicaux passés à ses côtés. Privilège des musiciens : lorsque se tait leur voix, le son de leur instrument continue de résonner dans la mémoire et le cœur des gens.

Le concert du Nouvel An du 11 janvier 2026 sera donné en l'honneur de Jacques, en l'église Saint-Pierre de Virginal.



*Pour la RHCV,
Philippe Lambert*

Randonnée Quad – Moto Enduro – Buggy Dimanche 15 mars 2026

Salle Jacquet – Jodoigne-Souveraine



environ 85km

Départ 9h

35€ chauffeur (repas compris)

25€ convoyeur (repas compris)

***Inscription obligatoire par mail avant
le 5 mars 2026 ou Qr code***

fanfaredongelberg@gmail.com

paiement sur le compte

BE75 7512 0734 8351



Places limitées

Renseignements : 0475 89 82 16

***Repas Rôti de Porc champignons
ou compote - croquettes***

**Organisé par la Fanfare Royale
Ste Barbe & St Laurent de
Dongelberg**

 Salle Jacquet - Jodoigne-Souveraine 

DÎNER DANSANT

Dimanche 15 MARS 2026 

A partir de 12h00 : Repas

Rôti de porc – sauce champignons ou compote – Croquettes

Adulte : 16 Eur – Enfant-12 ans : 12 Eur

Réservation au plus tard pour le 11 mars – 0475 89 82 16 

A partir de 14h00 : Thé Dansant

Envie de danser ? Rejoignez-nous !

Animation DJ DAN

Entrée : 6,00 Eur – Gratuit pour les participants au repas 

ORGANISÉ PAR ET AU PROFIT DE LA FANFARE DE DONGELBERG

WWW.FANFAREDONGELBERG.BE – FANFAREDONGELBERG@GMAIL.COM



Agenda 2026

Février		
08/02	Le Renouveau Musical Genappe rmgenappe@skynet.be	15h - Concert à Courrière
28/02		19h - Souper Oberbayern en l'Espace 2000 de Genappe
Mars		
07/03	FMBW	Concours Jeunes Solistes à l'Académie de Jodoigne
14/03	The Grez'y Band	Concert animation à Chaumont-Gistoux
14/03	Le Renouveau Musical Genappe rmgenappe@skynet.be	21h45 - Festival "Vivre Debout" au Monty à Genappe
15/03	Fanfare Royale Ste-Barbe & St-laurent de Dongelberg fanfaredongelberg@gmail.com	9h - Randonnée "Quad - Moto Enduro - Buggy" 12h - Dîner 14h - Thé Dansant des Aînés Au profit de la Fanfare - Salle Jacquet à Jodoigne- Souveraine
Avril		
19/04	Fanfare Royale Ste-Barbe & St-laurent de Dongelberg fanfaredongelberg@gmail.com	Festival de Printemps sous chapiteau à Dongelberg
19/04	FMBW	Demi-finale du concours "Jeunes Solistes" à l'Académie de Waterloo
Mai		
	The Grez'y Band	Prestation à Gembloux
09/05	La Société Royale Les Fanfares d'Orp www.fanfares-orp.be	Souper de la Société royale "les Fanfares d'Orp"
10/05	FMBW	Finale du concours "Jeunes Solistes" au Conservatoire Royal de Mons

Agenda 2026 - suite

31/05	Le Renouveau Musical Genappe rmgenappe@skynet.be	Spectacle - Le Monty à Genappe
31/05	Fanfare Royale Ste-Barbe & St-laurent de Dongelberg fanfaredongelberg@gmail.com	Animation Marche Gourmande à Dongelberg
Juin		
07/06	Fanfare Royale Ste-Barbe & St-laurent de Dongelberg fanfaredongelberg@gmail.com	Animation "Fête des Coquelicots" à Chaumont-Gistoux
20/06	The Grez'y Band	Prestation à Tournai
27/06	Le Renouveau Musical Genappe rmgenappe@skynet.be	17h - Corrida à Limelette
27/06	Fanfare Royale Ste-Barbe & St-laurent de Dongelberg fanfaredongelberg@gmail.com	Animation Corrida à Limelette
27/6	The Grez'y Band	Concert animation à Limelette
Août		
30/08	Le Renouveau Musical Genappe rmgenappe@skynet.be	10h - Saint-Barthélemy à Bousval
Octobre		
03/10	La Société Royale Les Fanfares d'Orp www.fanfares-orp.be	Concert de la St-Mitchi
03/10	Le Renouveau Musical Genappe rmgenappe@skynet.be	15h - Sortie à Baisy-Thy
04/10		13h30 - Oberbayern à Baisy-Thy
17/10		20h. - Soirée Oberbayern à Gilly

Agenda 2026 - suite

Novembre		
7/11	Fanfare Royale Ste-Barbe & St-laurent de Dongelberg fanfaredongelberg@gmail.com	17h30 - Souper aux Moules à Dongelberg
11/11	Le Renouveau Musical Genappe rmgenappe@skynet.be	10h - Sortie patriotique à Genappe
27/11		20h - Concert de Gala en l'église de Vieux-Genappe
29/11		10h - Concert de Gala en l'église de Vieux-Genappe

Invitation

Depuis 40 ans, l'harmonie du Renouveau Musical de Genappe ASBL organise son traditionnel Souper Oberbayern. La date retenue sera le samedi 28 février 2026 à partir de 19h00 à l'Espace 2000 de Genappe. Venez déguster une délicieuse "choucroute jambonneau" aux sons de l'orchestre oberbayern du RMG et vivre de traditionnels "Prosit".

Cette année le Renouveau Musical de Genappe fête ses 45 ans d'existence !

A cette occasion, une tombola spéciale sera organisée. Vous pourrez notamment gagner votre poids en bière !

Le prix du souper choucroute est fixé à 18,00 EUR, celui du plat de remplacement – boulettes sauce tomate – à 14,00 EUR.

Ambiance assurée ! Une soirée à ne pas rater ! Cordiale invitation à tous !

Info et réservations : Mme Arlette Cange-Godalier : 067/77 17 08



Dans la presse

JODOIGNE

Treize membres de la fanfare de Dongelberg ont été décorés

Soixante personnes ont fêté la Sainte-Cécile à Jodoigne-Souveraine. L'occasion de mettre à l'honneur treize musiciens de la fanfare.

Pour un musicien dans l'âme, être décoré à la Sainte-Cécile, patronne des luthiers, poètes et... musiciens, est inoubliable. C'est l'honneur qu'ont vécu le 22 novembre, en la salle Jacquet de Jodoigne-Souveraine, treize membres de la Fanfare Royale Sainte-Barbe et Saint-Laurent de Dongelberg.

Ils ont entre dix et soixante-cinq ans de pratique musicale : Christophe Schram (aspirant), Adèle Muret, (junior), Kevin Daoust et Aurélien Hennebel (médaille de 3^e classe), Christine Henne et Béatrice Leenaerts (médaille de 2^e classe), Marianne Degeest (médaille de 1^{re} classe), Nicole Pulinckx et Henri Vanbever (médaille de vermeil), Sophie Dallemagne, Marie-Jeanne Moureau et Daniel Tordoir (médaille de vermeil Étoile), Anne-Marie Moureau (médaille de vermeil Couronne). M.W.



Aux côtés de la présidente de la fanfare Marie-Jeanne Moureau (à g.), les musiciens décorés.

L'ensemble musical de Beauvechain a fêté ses 25 ans

BEAUVECHAIN

Ce dimanche, c'est dans l'église de l'entité que l'ensemble musical de Beauvechain (EMB) a donné son concert annuel, sous la direction de sa nouvelle cheffe, Florence Tempelaere. L'ensemble est né au début de l'année 2000. À l'époque, les fanfares disparaissent les unes après les autres. Un groupe de passionnés de musique populaire décide de créer un nouvel ensemble pour éviter sa disparition dans nos villages. La première répétition a lieu en février et rassemble une quinzaine de musiciens



L'église de Beauvechain a accueilli le concert anniversaire de l'ensemble musical.

enthousiastes. L'initiative est soutenue dès le départ par la Commune et le centre culturel de Beauvechain. En

octobre 2000, l'EMB se dote d'un drapeau qui, depuis, flotte lors des concerts, des cérémonies patriotiques, des

festivals...

Christophe Lacroix prend alors la direction musicale de l'ensemble et mène les

musiciens avec un grand professionnalisme. Il arrange de nombreux morceaux pour les musiciens, en fonction de leurs compétences et de leur nombre. Il s'inscrit dans la lignée des chefs qui travaillent sérieusement sans se prendre au sérieux.

En 2024, Clémentine Gillard reprend la direction musicale, après la démission de Christophe. Depuis l'année 2025, c'est Florence Tempelaere, jeune cheffe en herbe, qui dirige l'ensemble avec enthousiasme. Un ensemble qui garde sa porte ouverte à tout qui veut s'y investir ou le sponsoriser! L.S.



LA RADIO DE
BEAUVECHAIN

WWW.RADIOBPLUS.BE



Christiane De Coster conte Noël... autrement

JODOIGNE

Christiane De Coster a écrit et va interpréter, ce dimanche à la chapelle Notre-Dame-du-Marché, « En attendant Père Noël ». La fanfare de Dongelberg l'accompagne.

Elle en écrit, des contes, Christiane De Coster ! Des contes de Noël ? Jamais ! Mais la fantaisie fait partie de son répertoire. Elle a donc réuni un chêne vaniteux, un pommier joufflu et un sapin dépouillé de ses aiguilles. Des arbres qui commentent une curieuse histoire. Car un couple très fatigué cherche un abri pour la nuit. Rien, nulle part ! La vieille Thérèse leur indique une cabane abandonnée et, quand

elle vient aux nouvelles, lampe à la main, elle découvre sur la paille un nouveau-né sommairement emmaillotté.

On n'en dira pas plus pour laisser Christiane vous emmener aux pays des songes et du merveilleux.

La fanfare de Dongelberg donne voix aux arbres

Précision : dans un décor qu'elle a créé et monté elle-même, elle sera secondée dans son récit par la fanfare de Dongelberg. Christophe Lacroix, son chef, a eu la bonne idée de laisser le chêne s'exprimer via le tuba basse ; le pommier, par le saxo soprano ; le sapin, par la clarinette.

« Je n'avais pas imaginé, au départ, que cela nous prendrait autant de temps, explique Chris-

tophe. Je m'y suis attelé dès le mois d'août dernier. Après les arrangements des mélodies de Noël qui accompagneront Christiane, la fanfare s'est lancée dans les répétitions durant un mois et demi. »

Ce serait mal connaître Christiane de Coster de la voir se satisfaire d'un seul conte. « Il y en aura trois, révèle-t-elle. Je débiterai en douceur avec un conte qui se déroule en Provence. Je demanderai aux spectateurs de fermer les yeux et d'avoir la sensation de respirer de la farigoule et du romarin. Un rayon de soleil, s'ils sont bien concentrés, viendra se poser sur leurs épaules. À la fin du conte, ils seront sans doute surpris des conséquences du vol de l'orgue et des partitions qu'il contenait... »

Son second conte est espagnol. Luis le camionneur, après s'être embourbé dans



Christiane De Coster fera son entrée sur scène avec une boîte à musique à la main. Ambiance...

une forêt, sera sauvé par un personnage qui lui offrira un sapin. Là aussi, le cadeau de Noël sera inattendu.

Où diable a-t-elle déniché son inspiration ? « Dans les légendes contées qui franchissent les siècles par l'oralité, répond-elle. Évidemment, j'ai ajouté un soupçon de poudre lumineuse. » De quoi voir se réunir, durant

un peu plus d'une heure de spectacle, les fées de la poésie et de la tendresse.

MARC WELSCH &

» « En attendant Père Noël », par Christiane De Coster et la fanfare de Dongelberg, le 21 décembre, à 15 h, à la chapelle Notre-Dame-du-Marché (Grand-Place). Entrée : 12 € ; prévente : 10 € ou 0470 30 23 58.

“En attendant Père Noël ...”

Grand succès pour ce Spectacle qui a clôturé les festivités du 130ème anniversaire de la

Fanfare Royale Ste Barbe & St Laurent de Dongelberg

le dimanche 21 décembre 2025 !



La **Fanfare de Dongelberg** sous la direction de **Christophe Lacroix** avec la participation de la Conteuse **Christiane De Coster** vous a présenté son premier **Spectacle de Noël** en la Chapelle Notre-Dame du Marché à Jodoigne.



La Chapelle scintillait de guirlandes de lumières. La conteuse, Christiane De Coster, fit son entrée sur scène avec une boîte à musique à la main laissant entendre une mélodie de Noël à la fois joyeuse et solennelle. Les premières mesures jouées par la Fanfare emplirent l'air d'une douce atmosphère : le spectacle avait bel et bien commencé ! Airs traditionnels revisités, contreponts rythmés et premier conte narré par la conteuse captivèrent le public de façon immédiate.

Entre les morceaux, la Conteuse prit la scène. Sa voix, à la fois douce et pleine de mystère, tissa des récits de camionneur, de voyageurs, d'arbres et de vœux. Les mots se mêlaient à la musique : les silences se faisaient vifs, les crescendos accompagnaient les contes qui tenaient le public en haleine. Chacun, petit et grand, était suspendu à la phrase suivante !



Le spectacle joua habilement sur l'alternance - fanfare, conte - et offrit des moments participatifs où le public chantonna et clappa des mains. La magie de Noël monta crescendo jusqu'à un final partagé : « Petit papa Noël » joué par la fanfare, chanté par le public pendant que Père Noël et Mère Noël dansaient devant la scène !

L'ovation fut immense, preuve d'un succès total et d'un public comblé !



Après le spectacle, le public était invité aux moments de partage et de rencontre avec les musiciens, Christiane De Coster et Christophe Lacroix. Des gourmandises étaient offertes par la Fanfare. Les "Amis Solidaires" de Dongelberg et le "Relais pour la Vie Jodoigne" étaient également présents avec des boissons, des galettes et des bonbons dont la vente est intégralement versée à la Fondation contre le cancer.

Le comité et les musiciens de la Fanfare de Dongelberg et la conteuse Christiane De Coster remercient toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont contribué à la réussite de ce Spectacle de Noël, et en particulier au Centre Culturel Jodoigne & Orp-Jauche, à la Ville de Jodoigne, aux bénévoles qui ont prêté main forte pour la bonne organisation avant-pendant et après le spectacle, à Père Noël et à Mère Noël pour leur participation et au public très chaleureux !

Photos : A. Hennebel



La **Fanfare Royale Ste Barbe & St Laurent de Dongelberg** a clôturé son année musicale dans la joie et la convivialité en participant à l'animation de Noël pleine de couleurs et de bonne humeur au « Jardin du Père Nebel », à Beauvechain, le dimanche 28 décembre dernier.

Dans l'air frais de décembre, les musiciens ont fait résonner leurs instruments au rythme des chants traditionnels apportant chaleur et sourires aux nombreux visiteurs du Jardin de Noël.

Les décorations scintillantes, les bonnets de Noël et l'enthousiasme partagé ont transformé cette heure d'animation en une véritable parenthèse enchantée !



Cette animation de fin d'année, organisée par la FMBW que nous remercions, a encore été l'occasion pour la Fanfare de célébrer l'esprit de Noël : le partage, la musique et la convivialité.

En finissant l'année sur ces notes festives, la Fanfare de Dongelberg repart avec de beaux souvenirs et l'envie de revenir encore plus motivée pour l'année à venir !



ABe-SECURITY

**Conception - Installation - Reprise
Maintenance - Dépannage 24/7**



détection intrusion



contrôle d'accès



détection incendie



vidéosurveillance



électricité



domotique

DEVIS GRATUIT partout en Belgique

081/65.56.29
info@abelectronics.be

Notre expertise, **LA SÉCURITÉ...**
Votre protection? **NOTRE PRIORITÉ !**

Partner of

Securitas


B-1635


20-1103-87

TOUT POUR LA MUSIQUE A VENT

UN ASSORTIMENT MAGNIFIQUE DES MARQUES FAMEUSES

Grand atelier de réparation et instruments à vent et de percussion de la propre usine.



ADAMS LUMMEN (B)

Bosstraat 73

B-3560 Lummen

info@adams-music.be

+32 (0) 13 35 20 20

HEURES D'OUVERTURE

Lundi	Fermé
Mardi	9.00-18.00
Mercredi	9.00-18.00
Jeudi	9.00-18.00
Vendredi	9.00-18.00
Samedi*	9.00-17.00
Dimanche	Fermé

*atelier de réparation jusque 16h00



ADAMS MUSIC CENTRE
ADAMS-MUSIC.BE